

NOTRE CANDIDAT AU POSTE DE JUGE DE COMMUNE : HENRI CARRON, 59 ANS, AVOCAT ET NOTAIRE

Vous êtes candidat au poste de juge de la commune de Fully. Avant de nous donner vos motivations, pouvez-vous nous décrire cette fonction ?

La fonction de juge de commune n'est pas négligeable et a encore pris de l'importance depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011 du nouveau Code de procédure civile fédéral. Le juge de commune a des compétences juridictionnelles. Il tranche, en première instance, les litiges civils en-tre citoyens pour des montants pouvant aller jusqu'à 5'000 francs de valeur litigieuse.

Par exemple si une personne n'arrive pas à encaisser une facture, elle peut s'adresser au juge de commune et obtenir, à peu de frais, un jugement qui lui permettra d'encaisser sa créance si son débiteur est solvable.

Mais surtout, le juge de commune est une autorité de conciliation. Tout justiciable qui entend faire un procès devant le juge de district ou le Tribunal cantonal doit d'abord passer devant lui pour une tentative de conciliation. Souvent, si le juge de commune a les compétences et l'expérience nécessaires, la conciliation peut aboutir et le procès devant les autorités judiciaires du district et du canton, long et coûteux, pourra être évité.

Le juge de commune a-t-il d'autres compétences ?

Effectivement, le juge de commune a des compétences en matière successorale, il délivre des certificats d'hérédité et peut, sur demande, effectuer des inventaires successoraux et poser des scellés. En outre, le juge de commune participe de plein



droit à la Chambre pupillaire et s'il est juriste c'est un avantage pour la chambre dans la mesure où celle-ci est souvent confrontée à des problèmes juridiques spécifiques qu'elle doit résoudre.

Vous avez personnellement un long parcours au service de la justice, vous avez été président de la Commission de justice du Grand Conseil

valaisan et surtout Bâtonnier de l'Ordre des avocats valaisans. Vous exercez la profession d'avocat depuis 32 ans. Quelles sont vos motivations pour vous présenter à un tel poste, à vrai dire peu convoité par vos confrères ?

Précisément, de par mon expérience professionnelle faite de la conduite de nombreux procès et de la gestion de nombreux conflits, j'aspire aujourd'hui à une fonction qui me permettra d'utiliser mes compétences pour œuvrer au règlement amiable des différends, à titre de médiateur et de conciliateur. C'est l'aspect de la fonction qui m'intéresse le plus. Dans le Code de procédure civile, le terme exact utilisé est celui de juge de commune. Dans le langage courant, les gens parlent

de juge de paix. C'est cette dernière dénomination qui me plaît le plus.

Outre des compétences acquises pour cette fonction, une formation permanente est-elle nécessaire ?

Bien sûr. Comme je vous l'ai dit, la fonction de juge de commune est de remplir des tâches juridictionnelles, mais aussi d'agir comme

médiateur et conciliateur. A ce titre, en sus de mon expérience professionnelle de plus 30 ans dans la gestion des conflits, je suis des cours de formation continue comme médiateur et conciliateur. J'ai 59 ans et je pense qu'il n'y a pas d'âge pour s'asseoir sur les bancs d'école et s'améliorer.

«LA DÉNOMINATION DE JUGE DE PAIX AU LIEU DE JUGE DE COMMUNE ME PLAÎT BEAUCOUP»

Le droit n'est pas tout. Avez-vous des hobbies qui sont importants pour vous ?

Comme fils et petit-fils de paysan, je suis très attaché à nos activités traditionnelles. Je cultive moi-même mon verger et environ une mesure de vigne.

Je m'adonne à la randonnée en montagne et même à de l'alpinisme : ces dix dernières années, j'ai gravi environ une trentaine de 4000 dans nos Alpes dont le Cervin et le Mont-Blanc.

Mais surtout, et ce sont là mes hobbies universalistes, je suis tombé sous le charme de l'Afrique. Comme membre actif de l'association Idées'Elles à Martigny, je parraine des projets de développement au Mali où je me suis rendu à plusieurs reprises et où je continuerai à être actif par passion. Quelque part, mon âme est dans ces lieux où nous avons tant à donner et à recevoir, c'est-à-dire à partager.

VOTEZ FUTÉ !



• Pour vous assurer que votre vote soit valable, pensez aux modalités suivantes :

Par correspondance

- Signez la carte de vote dans la case rouge.
- Glissez la carte dans le bon sens (adresse du destinataire visible dans la fenêtre).
- Affranchissez l'enveloppe. En cas d'oubli, vous pouvez toujours voter à l'urne.
- L'enveloppe doit parvenir à la commune le vendredi précédant le week-end du vote, soit le 12 octobre.

Dans l'urne

- Le Conseil communal compte 7 sièges, vous avez donc droit à 7 voix, pas une de plus. En revanche, vous pouvez n'indiquer que 6 noms, voire moins.
- Evitez le cumul (2x le même nom), celui-ci n'est pas admis.

• Pour soutenir le MISE :

- Evitez de biffer le nom de la liste MISE, ou de tracer des noms de candidats.
- Si vous ajoutez un candidat d'une autre liste que celle du MISE, n'oubliez pas que cela affaiblira nos candidats.
- Si vous prenez une feuille blanche sans en-tête de parti pour y inscrire les candidats de votre choix, indiquez au sommet le numéro de la liste du MISE. Ainsi, si vous n'utilisez pas tous les suffrages (moins de 7), les suffrages restants vont au MISE. En revanche s'il n'y a pas d'en-tête, les suffrages sont perdus !

LES ÉLECTIONS, C'EST AUSSI LA FÊTE ! RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Les 13 et 14 octobre prochains, Fully vibrera au rythme de sa 18^e Fête de la Châtaigne, qui promet de nombreuses nouveautés cette année, notamment l'Italie en invitée d'honneur, une grande scène musicale devant l'UBS, un bal musette près du grand brisoloir, et une rue où les artisans démontreront leur savoir-faire en direct.

Le MISE sera bien évidemment de la fête, puisque le 14 octobre sera jour d'élections communales !

Ne ratez pas l'occasion de venir vous entretenir avec nos candidats.

Rejoignez-nous à notre stand où nous vous offrons volontiers l'apéritif, la soupe à la courge ou le café, ou les trois ensemble!...

Notre emplacement ? Dans la rue de l'Eglise, en face du café des Alpes.



SOUTENEZ-NOUS!

Vous vous en doutez, la rédaction, l'impression et la diffusion de ce journal représentent un coût, tout comme la campagne que les candidats du MISE mènent actuellement pour les prochaines élections communales.

Vous êtes membre de l'un de nos mouvements constitutifs (indépendants, socialistes et écologistes), simplement sympathisant ou sensible à notre engagement ?

Soutenez-nous en versant un don, anonyme ou nominatif, sur le compte du MISE (auprès de la Banque Raiffeisen Martigny et Région, compte CH33 8059 5000 0015 4984 1).

Votre soutien nous permet de mieux faire comprendre nos/vos valeurs, merci d'avance!

- EDITO -**LE MOMENT DU CHOIX**

Dans quelques semaines, vous, citoyens de Fully, serez appelés à renouveler vos autorités communales. Conseillers communaux, conseillers généraux, juge, autant de femmes et d'hommes qui façonneront la vie de votre commune durant les quatre prochaines années, dans la perspective d'une époque nouvelle.

Mise en place d'une politique qualitative

La mise à niveau des infrastructures et des services publics pour une commune de près de 8000 habitants est terminée ou en voie de l'être. Bâtiments scolaires, home pour personnes âgées, routes, égouts, mais aussi plan de zones, crèches, organisation de l'administration communale, développement du tourisme, tous ces éléments ont bénéficié d'un effort important ces dernières années pour répondre aux besoins d'une population croissante et diversifiée. Le retard pris au niveau des infrastructures est ainsi en passe d'être comblé.

Les personnes qui seront élues pour la prochaine législature devront cependant rompre avec l'approche quantitative qui a été menée jusqu'à ce jour. Les nouveaux équilibres mondiaux, la raréfaction – et par conséquent le renchérissement – des matières premières et la fin du mythe de la rationalité des marchés financiers imposent la mise en place d'une politique qualitative fondée sur la coopération.

Communication et débat démocratique

Les élus du MISE développeront une politique destinée à soutenir les citoyens tant dans leurs besoins de prestations que pour leur permettre de développer leurs projets. Cette politique sera basée sur une communication favorisant les alternatives et le débat démocratique. Elle soutiendra le développement durable pour épargner les ressources et investir dans l'économie verte. Elle mettra aussi sur les habitants de Fully, en encourageant la réussite scolaire et la formation professionnelle, pour assurer au mieux l'avenir de la commune.

Le MISE présente une liste ouverte au Conseil communal et un candidat au poste de juge. Bernard Dorsaz, Stéphane Bessero et Henri Carron, trois personnalités capables de mettre en œuvre la politique de qualité dont la population de Fully a aujourd'hui besoin.

Merci d'accorder votre confiance aux candidats du MISE comme vous l'avez déjà fait l'automne passé lors des élections fédérales, en hissant les forces de notre mouvement au second rang des partis communaux.

// Philippe Roduit, président du MISE

**MISE EN ROUTE****MOUVEMENT DES INDÉPENDANTS, DES SOCIALISTES ET DES ÉCOLOGISTES DE FULLY****VOS IDÉES EN MOUVEMENT!****ELECTIONS AU CONSEIL COMMUNAL : LE MISE VISE UN SECOND SIÈGE**

Les 13 et 14 octobre prochains, la population de Fully est appelée à choisir 7 conseillers municipaux pour les 4 prochaines années. L'occasion pour le MISE, dont le conseiller Camille Carron se retire après 12 ans de travail, de présenter deux nouveaux candidats et de prétendre à un second siège.

Le Conseil communal de Fully est actuellement composé de 7 élus: 4 dans les rangs

du PDC, 2 au PLR et 1 au MISE. Trois d'entre eux – un dans chaque camp – ont déjà annoncé leur souhait de mettre un terme à leur engagement municipal.

Dans les rangs du MISE, Camille Carron peut se targuer, après 12 ans de bons et loyaux services, d'un bilan exceptionnel, (voir page 4). Pour lui succéder et prétendre à un second siège, le MISE présente Bernard Dorsaz et Stéphane Bessero.

Fort de ses excellents résultats lors des dernières

élections au National – 5126 suffrages, 2^e position, derrière le PDC et devant le PLR – le MISE ose la liste ouverte et affiche clairement son ambition d'obtenir un 2^e siège avec deux candidats d'excellente qualité, largement connus à Fully pour leur dynamisme et leur intégrité. Deux valeurs également reconnues chez Henri Carron, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats valaisans et ancien député, candidat pour sa part au poste de juge de commune. (voir page 6)

HENRI CARRON
CANDIDAT AU POSTE DE JUGE

- ⊙ Avocat et notaire depuis 1980 avec étude à Monthey, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats valaisans (2007 - 2009), ancien membre de la Commission d'experts pour les examens d'avocat (1997 - 2000)
- ⊙ 59 ans, marié à Janine Maret Carron, 2 enfants aujourd'hui majeurs
- ⊙ Politique: membre du Conseil général de Fully et président de sa commission de gestion (1993 - 1996), député au Grand Conseil (1989 - 2001) et président de la Commission de justice (1999 - 2000)

BERNARD DORSAZ
CANDIDAT AU CONSEIL COMMUNAL

- ⊙ Educateur social en psychiatrie à la Fondation Emera
- ⊙ 49 ans, marié à Marie-Claire Roduit, 3 enfants
- ⊙ Hobbys: escalade, randonnée à ski, VTT, observation de la nature, culture
- ⊙ Politique: actuellement conseiller général (depuis 12 ans), anciennement membre de la commission scolaire et de celle des apprentis

STÉPHANE BESSERO
CANDIDAT AU CONSEIL COMMUNAL

- ⊙ Indépendant, bureau d'ingénieurs géomètres «Stéphane Bessero SA» à Fully et Riddes, 20 collaborateurs
- ⊙ 59 ans, marié à Brigitte Martinal Bessero, 3 enfants aujourd'hui adultes
- ⊙ Politique: membre fondateur de la section socialiste de Fully
- ⊙ Engagé dans de nombreux mouvements associatifs

**LE MISE...**

... n'est pas un parti politique, mais l'alliance des indépendants, des socialistes et des écologistes de Fully. En ce sens, il ne s'embarrasse pas de conflits partisans et place la population de Fully au centre de ses priorités.

... est un mouvement: une force de propositions et de progrès dotée d'une vision de société pour le long terme.

... est indépendant: il ne défend pas les intérêts personnels ou économiques et s'engage pour le bien du plus grand nombre.

... est social: il n'exclut personne et se met à l'écoute des besoins particuliers de chaque génération, chaque situation professionnelle ou familiale.

... est écologique: il s'engage pour une gestion durable des ressources et pour le maintien d'un cadre de vie agréable à Fully.

NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS

Derrière le MISE, mouvement désormais solidement implanté sur la scène communale, sont rassemblées différentes sensibilités réunies par des objectifs communs. Les indépendants, les socialistes et les écologistes de Fully vous donnent ici une sélection de thématiques qui leur tiennent à cœur, et pour lesquelles ils souhaitent travailler avec énergie si vous leur accordez votre confiance lors de ces élections communales 2012.

Prenez le temps de la lecture, il s'agit là de votre commune, votre quotidien, vos services publics, et ce sera à vous de décider, dans quelques semaines, à qui vous souhaitez confier la responsabilité de votre qualité de vie à Fully.

Il est pour nous essentiel d'agir dès à présent avec transparence, et de vous donner par le détail notre programme de législature.

Clarté des objectifs, dialogue avec la population, vision globale, décisions prises en toute transparence et en assumant ses responsabilités, c'est la philosophie du MISE.

Vos valeurs trouvent écho dans notre programme? Soutenez-nous, nous nous engageons à les défendre.

1. COMMUNICATION /

Informez les citoyens en toute transparence, un devoir

Le MISE entend œuvrer résolument pour que la commune communique davantage ses décisions et que ses activités soient totalement transparentes. La Loi cantonale sur l'information du public, qui prescrit un devoir d'information des collectivités publiques et un droit d'accès des citoyens aux documents officiels, doit être pleinement respectée. Cela n'a pas été le cas jusqu'à ce jour, mais le MISE l'exigera dans la prochaine législature.

2. PETITE ENFANCE /

Ni rationnement ni liste d'attente

Le MISE entend maintenir et développer les structures concernant la petite enfance qui ont été mises sur pied jusqu'à ce jour. Surtout, des moyens suffisants devront être donnés à ces structures. Il ne doit y avoir ni rationnement, ni liste d'attente. Des moyens et locaux suffisants doivent être mis à disposition.

3. JEUNESSE /

Soutien des initiatives des associations

Le MISE soutient toutes les initiatives en faveur de la jeunesse: celles, nombreuses, de l'Action socioculturelle de Fully (ASOFY) – Fully Bouge, Passeport-vacances, etc. – mais aussi celles d'autres associations qui travaillent pour les jeunes, en faveur des relations intergénérationnelles et plus simplement de la rencontre et de l'échange. Ici aussi, des moyens suffisants doivent être mis à disposition, comme des locaux à la belle Usine, la création de lieux de rencontre, etc.

4. POUR NOS AÎNÉS /

Maintien à domicile et animation du Foyer SLB

Le MISE entend développer le maintien à domicile de nos aînés le plus longtemps possible (réseau d'aides à domicile, etc.). Il soutient les efforts de la Direction actuelle du Foyer Sœur Louise Bron pour en faire un lieu de vie plutôt qu'un mouloir et, dans ce sens, préconise en sus l'engagement d'un animateur socioculturel. Il soutient l'action de Planète Senior, confiée à l'ASOFY, et toutes les actions favorisant les relations intergénérationnelles.

5. SOCIÉTÉS LOCALES /

Davantage de moyens et de locaux

Le MISE salue l'action des sociétés locales qui font énormément pour l'animation culturelle de la commune et pour notre jeunesse. Il entend les soutenir par une augmentation des moyens mis à disposition, notamment en matière logistique, de locaux pour leurs manifestations (augmentation de l'offre de belle Usine notamment), de lieux de dépôt et autres infrastructures.

6. 3^e CORRECTION DU RHÔNE /

Activer sa réalisation, dans le respect de chacun

Le MISE est pour la réalisation rapide du projet de 3^e correction du Rhône dans l'intérêt et le respect de chacun, notamment des propriétaires sis en zones inondables et des agriculteurs soucieux de préserver leurs terres. Dans ce sens, il fera tout ce qui est possible pour faire activer la réalisation du projet sur le territoire de Fully, en particulier par les mesures anticipées prévues, les mesures prioritaires puis les mesures ordinaires. L'objectif est de faire du Rhône un ami plutôt qu'un ennemi à endiguer et à museler. Des espaces naturels, d'agrément et touristiques devront être aménagés, tout en préservant la sécurité de la population et les intérêts de l'agriculture.

VINCENT GÜNTHER-RODUIT

- ⊙ Ingénieur horticole ETS, spécialiste en cultures maraîchères pour le Service cantonal de l'agriculture
- ⊙ 43 ans, marié à Marie-Claude, deux enfants
- ⊙ Politique: Conseiller général depuis 8 ans, président de la commission agriculture, tourisme et économie (2004-2008), puis de la commission éditité, énergie, environnement et urbanisme (2008-2012)
- ⊙ Motivation: «Poursuivre mon engagement pour améliorer la qualité de vie à Fully. Les actions que j'ai engagées durant la dernière législature pour sensibiliser les élus aux énergies renouvelables et à la mobilité douce ont porté leurs fruits sur le terrain.»

CÉLESTIN TARAMARCAZ

- ⊙ Archéologue et historien, avec une orientation et un intérêt particulier pour ce qui concerne l'homme et son passé dans les régions alpines
- ⊙ 33 ans, célibataire
- ⊙ Politique: Conseiller général depuis 4 ans, membre de la commission Développement économique, tourisme et agriculture
- ⊙ Motivation: «Mon engagement politique au sein du MISE est avant tout le fruit d'une volonté de participer à la vie citoyenne de la commune, avec pour guides les principes énoncés par l'Agenda 21 pour le développement durable.»

SANDRINE PERRUCHOUD

- ⊙ Economiste d'entreprise HES, indépendante, sa fiduciaire Fingest compte parmi ses clients des PME mais aussi des familles de Fully et des environs.
- ⊙ 43 ans, maman de deux adolescents de 13 et 17 ans
- ⊙ Politique: conseillère générale depuis 2008, rapporteur de la commission de gestion
- ⊙ Motivation: «Faire remonter jusqu'au Conseil communal les soucis, désirs et motivations de la population de Fully afin que celui-ci puisse gouverner, soit anticiper les besoins de demain de la population et des entreprises, tout en préservant la commune, sa nature, son environnement et son identité.»

7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE /

Passer à la vitesse supérieure

Après des années d'efforts et de tergiversations, un projet de révision du plan d'affectation des zones (PAZ) a été mis à l'enquête publique au printemps dernier.

Ce projet défend les intérêts de la commune et de nombreux particuliers. Il prévoit notamment des corrections et de légères extensions de zones. Il est mis en danger par la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) qui, si elle entre en vigueur, exigera plutôt des réductions de zones.

On le comprend, l'intérêt de la commune est que ce dossier soit traité rapidement et prioritairement. Or, ce n'est pas ce que fait le Conseil communal, qui a décidé d'attendre les élections communales avant de statuer sur les oppositions.

Le MISE exige que la commune traite ce dossier le plus rapidement possible, statue sur les oppositions et le défende ensuite devant le Conseil d'Etat, afin qu'il entre en vigueur avant la nouvelle loi fédérale. Si le Conseil communal maintient sa position attentiste, le projet échouera par sa faute.

8. URBANISME /

Harmoniser les nouvelles constructions avec l'existant

La commune de Fully a été passablement défigurée par les erreurs de son règlement de zones et le laxisme de ses autorités. Il est possible de sauver ce qui peut encore l'être, dans les quartiers encore préservés et dans les mayens.

Le MISE œuvrera pour que, dans le futur règlement des constructions et dans la pratique des autorités communales, les nouvelles constructions soient harmonisées avec celles existantes dans les quartiers ou les hameaux dignes d'intérêt, particulièrement à Branson et dans les mayens.

Dans les villages du coteau et de la plaine, l'effort devra être porté sur la création de zones de rencontre, la sécurité des habitants, l'amélioration des dessertes, les ronds-points et les feux de signalisation, la réduction des émissions sonores et autres nuisances.

JENNIFER LYGREN

- ⊙ Formation universitaire en gestion d'entreprise et criminalité économique, auditrice interne dans une banque régionale
- ⊙ 33 ans, célibataire, un enfant
- ⊙ Politique: Conseillère générale depuis 2012 en remplacement de Mathieu Roduit, habite Fully depuis 3 ans
- ⊙ Motivation: «Contribuer au développement durable et au bien-être de la population de Fully. Je défendrai l'équité sociale – qui diffère de la charité –, la protection économique des habitants, l'aide aux familles, la transparence et l'optimisation des dépenses de recettes fiscales.»



L'équipe du MISE pour ces élections communales 2012.
Sandrine Perruchoud, Henri Carron, Bernard Dorsaz, Jennifer Lygren

9. FINANCES /

Moins d'impôts, adaptation des taxes consommateur-payeur

Fidèle à l'action qu'il a toujours menée, le MISE insistera sur une politique qui aboutisse à une réduction de la charge fiscale.

En compensation, des taxes sont déjà et devront encore être prélevées pour les services fournis par la collectivité aux résidents, selon le principe consommateur-payeur. Il reviendra dans ce sens sur le postulat qui, lors de la dernière séance du Conseil général, n'a échoué qu'en raison du vote prépondérant du président, les votes des conseillers généraux ayant été équilibrés (18 contre 18). Quand l'objectif est juste, les efforts pour l'atteindre doivent être répétés.

10. ÉCONOMIE /

Équipement de zones et soutien à la Société de développement

La promotion économique relève essentiellement des législations cantonale et fédérale. Au niveau local cependant, des réalisations comme la Fête de la Châtaigne ou Fully, Arvine en Capitale, ainsi que l'agritourisme, les chambres d'hôtes, et toutes les vitrines de nos atouts méritent d'être développées et soutenues, notamment par des appuis logistiques.

D'autre part, les conditions-cadres de l'activité économique devront être améliorées et le MISE s'y engage, notamment par l'équipement des terrains et des zones susceptibles d'accueillir des activités artisanales ou touristiques.

Des moyens suffisants devront être donnés à l'Office du tourisme et à la Société de développement. Le commerce de proximité devra être favorisé.

NOS CANDIDATS AU CONSEIL GÉNÉRAL !

Alors que les conseillers communaux, les juge et vice-juge de commune seront choisis par le peuple le week-end des 13-14 octobre, les 45 conseillers généraux seront élus pour leur part le 11 novembre 2012, en même temps que l'élection des président et vice-président. Ainsi, nous nous «contentons» pour l'instant de vous présenter nos candidats au Conseil général de façon sommaire, et nous leur donnerons davantage la parole dans notre édition d'octobre.

Découvrez ci-dessous leur visage, leur profession, leur motivation et faites connaissance avec une équipe dynamique et motivée, composée de femmes, de jeunes et moins jeunes, de salariés, d'indépendants, tous rassemblés par le souci de faire de Fully une commune où il fasse bon vivre pour chacune et chacun.



12: (de gauche à droite) Célestin Tamarcaz, Vincent Günther-Roduit, Stéphanie Bessero, Jennifer Lygren, Dominique Carron, Laurent Ballif et Fabien Spina (en insert)

DOMINIQUE CARRON

- ⊙ Electricien aux SI de Fully
- ⊙ 51 ans, divorcé, papa de quatre enfants
- ⊙ Motivation : «M'engager pour la collectivité m'a toujours intéressé. Aujourd'hui les enfants sont grands et j'ai le bon âge. Avec mon expérience professionnelle, je pense pouvoir apporter un regard pertinent et engagé en faveur des économies d'énergie et de la promotion des énergies renouvelables.»

LAURENT BALLIF

- ⊙ Educateur social auprès d'adolescents en rupture sociale, familiale et professionnelle. Musicien à ses heures perdues.
- ⊙ 37 ans, marié
- ⊙ Habite Fully depuis plus d'un an
- ⊙ Motivation : «Les affaires sociales, en particulier le développement des structures destinées à la petite enfance, à la jeunesse, et aux personnes âgées, mais aussi l'intégration des communautés étrangères et nouveaux arrivants pour une vie villageoise harmonieuse et dynamique.»

FABIEN SPINA

- ⊙ Responsable commercial dans le secteur des technologies de l'information
- ⊙ 36 ans, marié à Alda, deux enfants
- ⊙ Politique : candidat aux dernières élections au Conseil national, habite Fully depuis 5 ans
- ⊙ Motivation : «Aider et améliorer le bien-être des citoyens de Fully en proposant des objectifs ou des projets réalistes et utiles sous l'angle d'une justice véritablement équitable pour tous, en tenant compte des aspirations de chacun, de l'économie de la commune et d'une vision à long terme.»

11. AGRICULTURE /

Promotion des produits viticoles et du terroir

Comme la promotion économique, la politique agricole est essentiellement en mains fédérales et cantonales. Au niveau local, la commune peut toutefois conduire différentes actions, que proposera et soutiendra le MISE: utilisation des terrains nature de la commune pour la prise en compte de surfaces de compensation écologique pour les agriculteurs, constitution d'un groupe qui mette en commun les richesses communales en terrains dans le même but, maintien et développement de la promotion des produits viticoles Fully Grand Cru, équipement amélioré des zones agricoles, gestion professionnelle et sans parti pris de nos alpages, amélioration des conditions de la traite mobile à Sorniot et Randonnaz, défense de l'image des produits de notre terroir.

12. ÉNERGIE /

Soutien aux énergies renouvelables et photovoltaïque sur les bâtiments publics

Le soutien déjà accordé par la commune au développement des énergies renouvelables doit être poursuivi et intensifié. Il en va ainsi du soutien aux poses de panneaux solaires, aux bâtiments Minergie, aux projets de micro-turbinage, aux réfections des bâtiments publics ou privés, aux économies d'énergie, à l'achat de l'énergie à prix coûtant, etc.

Des panneaux photovoltaïques devront être installés sur les bâtiments publics qui s'y prêtent. La participation de la commune au projet d'éoliennes au sud du Rhône devra être intensifiée, dans le respect des normes qui protègent le voisinage contre les nuisances.

Tous les projets destinés à remplacer le chauffage direct des bâtiments devront être favorisés, notamment en matière de procédures d'autorisation de construire et de taxes.

13. ENVIRONNEMENT /

Amélioration de la qualité de l'eau

Un effort accru devra être fait à Fully pour la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau. Ce que le MISE propose d'autre part en matière énergétique devra être réalisé, non seulement au bénéfice des services industriels communaux et des consommateurs d'énergie, mais également pour protéger l'environnement. Les Hauts de Fully et autres lieux remarquables de la commune devront être préservés. Le MISE est exigeant et œuvrera pour que toute action communale soit inspirée par les principes de développement durable, et non par des objectifs à seul court terme.

14. SÉCURITÉ /

Vision globale des transports et aménagements sécuritaires

Les zones 20 ou 30, les zones cyclables et piétonnes, les ronds-points, l'éclairage des passages pour piétons, les places de parc à proximité des villages, les transports publics doivent être améliorés et développés. Pour cela, il est nécessaire que la commune adopte une vision globale des transports et des aménagements sécuritaires. Le MISE s'engage la mettre en œuvre.

15. CULTURE /

Création d'une véritable politique culturelle

L'encouragement à la culture comprend un soutien aux sociétés locales et une vision globale. Notamment, il sera nécessaire d'avoir un concept global d'utilisation des locaux de belle Usine, de ceux actuels et de ceux que la société d'exploitation libérera encore ces prochaines années (dans les sous-sols de l'usine notamment), pour les affecter aux besoins culturels de la commune, y compris ceux de nos sociétés locales. Un groupe de travail mérite dans ce sens d'être créé pour élaborer une véritable politique de la culture. Le MISE s'y emploiera.

16. INTERCULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL /

Favoriser les échanges

Le MISE s'est investi et entend continuer à s'investir pour la création et le développement de toutes les structures favorisant les échanges entre les générations et les résidents de la commune, quelles que soient leurs origines ou leur culture. Il défendra le développement d'espaces verts, de lieux de rencontre, de places d'animations, dans le plan de zones ou dans le cadre de la réalisation d'ouvrages publics.

Il défendra les autres propositions contenues dans ce programme concernant notamment l'engagement d'un animateur socioculturel au home et les actions déjà entreprises avec succès par l'ASOFY, Planète Senior et les autres structures.

17. INTÉGRATION /

Aides aux élèves en difficulté et cours de langue

Le MISE soutient les efforts de la commission d'intégration ainsi que toute action comme l'aide aux élèves en difficulté, le développement de cours d'appui, ou encore des cours de langues pour les nouveaux résidents non francophones, jeunes ou adultes.

Clarté des objectifs

Dialogue avec la population

Vision globale

Décisions prises en toute transparence et en assumant ses responsabilités

Telle est la philosophie du MISE !

NOS CANDIDATS AU CONSEIL COMMUNAL

STÉPHANE BESSERO

59 ANS, INDÉPENDANT (BUREAU D'INGÉNIEURS GÉOMÈTRES)



Vous êtes pour la première fois candidat à une fonction politique, dites-nous quelques mots sur vous.

J'ai grandi et toujours vécu à Fully, mise à part l'époque de mes études (EPFZ) et de mes premières années de travail (1977-1985). En 1985, j'ai créé un bureau de géomètre et génie rural/civil, je le dirige encore aujourd'hui. L'entreprise, dont les bureaux sont situés à Fully et Riddes, emploie une vingtaine de collaborateurs et nous sommes très actifs dans la formation puisque nous avons en permanence 4 apprentis, un par année de formation.

Votre entreprise est-elle active sur Fully ?

La profession de géomètre breveté est liée à un territoire communal. Notre bureau est ainsi mandaté pour la conservation de la mensuration dans sept communes, dont Fully. Cette activité, liée à celle d'ingénieur, m'a permis d'acquérir une bonne connaissance des dossiers dont Fully doit assurer la gestion.

Si vous êtes élu, comment allez-vous concilier votre métier d'entrepreneur et votre mandat politique ?

J'ai décidé depuis plusieurs années déjà de remettre mon bureau pour fin 2013. Sa reprise est déjà réglée. Je peux ainsi être disponible pour la vie associative et publique et éviter tout conflit d'intérêt avec ma vie professionnelle.

Quels sont vos engagements dans la vie associative ?

Ils sont multiples. Par le passé, j'ai été président de l'association des parents d'élèves de Fully et délégué à la commission scolaire. Actuellement je suis membre de la commission nature pour une deuxième période administrative (2009-2012).

Je passe beaucoup de temps à « belle Usine », association dont ma femme a assumé la présidence durant une longue période. C'est désormais mon fils Mathieu qui a pris cette responsabilité.

Que pensez-vous pouvoir apporter à Fully ?

Mes intérêts sont larges: le social, la fiscalité, les dossiers techniques (constructions, travaux publics, urbanisme, aménagement du territoire, cartes des dangers, etc.). Mes meilleures

compétences sont à priori liées à ce dernier secteur.

Si je suis élu, je m'engage à poursuivre la politique engagée par notre conseiller Camille Carron et à évaluer les décisions à prendre en fonction de la sensibilité du MISE et de ma propre analyse. Rappelons que le MISE tient particulièrement à l'information aux citoyens sur les affaires communales et à leur consultation.

L'augmentation régulière de la population de Fully modifie les intérêts des citoyens.

J'ai la capacité d'une bonne écoute, le sens de la priorisation des mesures à entreprendre.

«DEUX SIÈGES POUR LE MISE RENFORCERAIENT NOTRE POTENTIEL À RÉALISER NOS OBJECTIFS.»

Si vous deviez citer quelques points sur lesquels vous agiriez dès votre arrivée, lesquels seraient-ce ?

Parmi les thèmes qui préoccupent le MISE, je citerai:

- L'extension des structures de la petite enfance pour répondre aux besoins grandissants de Fully (6000 habitants en 2000, plus de 8000 en 2012), y compris l'intégration d'une nurserie.
- Les structures pour le 3^e âge avec en priorité le maintien à domicile et des structures d'animation professionnelles dans les EMS.
- Le développement touristique de Fully.
- L'aboutissement des mesures liées aux cartes de dangers de Fully (chutes de blocs, crues et laves torrentielles, Rhône 3, etc.) avec prise en compte des intérêts pondérés de chacun.
- La finalisation du plan d'aménagement de zone et du règlement des constructions communales.
- Les équipements encore à réaliser pour être en adéquation avec les bases légales en vigueur et avec les vœux des citoyens.

Qu'apporterait un 2^e siège pour le MISE au sein du conseil communal ?

Le plaisir de collaborer entre les candidats annoncés. Nous sommes proches en sensibilité avec des complémentarités utiles.

Deux sièges pour le MISE renforceraient notre potentiel à réaliser nos objectifs.

BERNARD DORSAZ

49 ANS, ÉDUCATEUR SOCIAL EN PSYCHIATRIE



Qu'est-ce que la politique signifie pour vous ?

S'engager personnellement pour des causes communes, mettre ses compétences au service de la communauté. Concrètement, mon engagement est guidé par des valeurs qui me tiennent à cœur et par le souci du bien-être de mes concitoyens, plus particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin.

Qui sont-ils ?

Principalement les personnes qui, pour une raison ou une autre, ont le sentiment de n'être plus reconnues, plus utiles et sont en perte de lien avec les autres. Cette situation concerne tous les âges, bien que les jeunes et les aînés soient les plus touchés.

Dans notre société, il est important de maintenir ou de réinventer un environnement favorable au développement de l'humain. Les nombreuses sociétés locales de Fully – elles sont plus de 90! –, qu'elles soient sportives ou culturelles, sont des instruments de la cohésion sociale et méritent à ce titre un soutien inconditionnel des autorités politiques. Pour encourager cette formidable énergie et faciliter la mise en route de telles associations, nous avons besoin de structures, de locaux et de ressources.

Pour cela il faut de l'argent, où en trouver ?

Les associations animées par des bénévoles motivés utilisent les finances et les compétences à leur disposition d'une façon remarquable et avec une efficacité exemplaire. Elles sont malheureusement les premières victimes des restrictions budgétaires. Par conséquent, nous avons des choix de société à faire pour l'avenir. Le ménage communal devra se financer par une facturation équitable des services proposés à ses habitants. Une réévaluation des rentrées fiscales est nécessaire et les milieux économiques sont de cet avis. Cependant, ce sont les méthodes qu'il faudra trouver.

La communication sera primordiale car il est évident qu'on ne peut pas laisser l'économie seule imposer ses règles et le MISE a, à ce sujet, des idées très concrètes.

Comment envisagez-vous, si vous êtes élu, poursuivre l'engagement de Camille Carron, qui a été durant 12 ans très apprécié par la population ?

Si les électeurs souhaitent mon élection, je serai très honoré de poursuivre le travail de Camille. Les projets qu'il a conduits ont apporté beaucoup de «valeurs ajoutées» à notre commune. Camille se réfère à des valeurs auxquelles j'adhère sans réserve, en particulier la politique citoyenne participative, soit l'intégration des citoyens dans les processus de décision, et la communication entre les autorités et les citoyens. Cette dernière est utile pour améliorer la confiance et le respect mutuel, elle permet également de pratiquer une politique au service des citoyens.

Mon programme de législature se base essentiellement sur les besoins exprimés par les habitants de la commune. Ce sont eux qui ont le plus de compétences pour élaborer un programme, les élus ont pour leur part la responsabilité de les mettre en œuvre.

«LES HABITANTS EXPRIMENT DES BESOINS, NOUS AVONS LA RESPONSABILITÉ D'Y RÉPONDRE.»

Quel conseiller communal serez-vous ?

Si l'occasion de siéger au Conseil communal m'est donnée, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et avec suffisamment de réalisme que je poursuivrai les transformations entreprises par mon prédécesseur. J'aurai à cœur de mener à bien des projets réfléchis et construits, adaptés aux ressources financières de la commune et en toute collégialité avec mes collègues du Conseil communal.

Un coup de cœur ?

La candidature de Stéphane Bessero, car celle-ci augmente les chances pour le MISE d'obtenir un deuxième siège au Conseil communal. Deux représentants unis par les mêmes valeurs – responsabilité, partage et cohérence – peuvent mener une politique plus efficace et plus constructive.



Camille Carron, notre conseiller communal MISE, s'en ira à la fin de l'année après 12 ans d'engagement sans faille. Petit tour d'horizon, non exhaustif, de ce qu'il a mis en place depuis 2000.

/ SOCIAL /

- Mise en place des repas à domicile, de Planète Enfants, structure faîtière de la petite enfance à Fully, soit des crèches communales de Vers-l'Eglise et Saxé et de la structure privée de Branson
- Mise en place de Planète Seniors (en faveur du maintien à domicile), de soirées des jeunes retraités, repas des planètes (écoliers-aînés), d'une plaquette d'information, etc.

/ JEUNESSE /

Fully a fait le choix de remplacer la Maison des jeunes par un nouveau concept pour la jeunesse basé sur l'animation hors murs: la fête de Fully Bouge, le triporteur en mission d'animation dans les villages, le Passeport-vacances pour les enfants durant l'été, etc. Le concept pilote de Fully est aujourd'hui un modèle pour d'autres communes.

/ SOCIÉTÉS LOCALES - CAVES CARRON /

Offre de places de dépôt pour les sociétés locales aux anciennes Caves Carron (Volleyball Club, Zikamart, Compagnie NEO, ASOFY, VBZ, Société de développement, La Chaque,

etc.) et soutien de l'aménagement d'un espace de grimpe par l'association Fully Grimpe.

/ INTÉGRATION /

Lancement de la première commission d'intégration de Fully, qui propose notamment des cours de langues, des études dirigées, un accompagnement mère-enfant, des marraines et parrains culturels, etc.

/ NATURE & ESPACES PUBLICS /

« L'environnement, comme le dit Camille, ça n'est pas que les petites bêtes! ». Ce qui est bon pour la nature doit aussi être bon pour l'homme! Ainsi intègre-t-il dans ce bilan à la fois les réalisations en lien avec la nature, et avec l'environnement à vivre des habitants de Fully.

- Le renouvellement du contrat de protection de la zone forestière des Follatères et son agrandissement ont fait bénéficier la bourgeoisie de 440'000 francs de subventions cantonales et fédérales. De nombreux autres projets sont actuellement soutenus à 70% (travaux nature), voire 80% (Follatères) par le Canton et la Confédération.
- L'aménagement de places de rencontre et convivialité (bancs, fontaines, etc.) dans les villages ainsi que plusieurs places publiques, notamment près de Planète Enfants, la place Morin (avec le parc des animaux), la place au pied de Branson et des Follatères, etc.

/ SÉCURITÉ /

Mise en place d'un plan de circulation qui prévoit des restrictions de circulation de 30 et 20 km/h dans toutes les zones résidentielles, la restriction «bordiers autorisés» le long du canal (au nord), et la mise en place de contrôles en collaboration avec la police cantonale. Une série de ces mesures sont déjà en place, les autres programmées en 2012 et 2013. Il reste encore beaucoup à faire, avec l'aide notamment des patrouilleurs scolaires, pour assurer une sécurité optimale.

/ ÉNERGIE & MOBILITÉ DOUCE /

- Fully vient de recevoir le label «Fully, Cité de l'énergie» en récompense de ses démarches en faveur des économies d'énergie et de promotion des ressources renouvelables.
- Mise en place de toute une série de mesures d'encouragement auprès de la population (directive), la promotion de la mobilité douce (Fully roule, places de parc pour vélos, etc.), l'installation du chauffage à distance pour une partie des bâtiments communaux, des journées d'information autour de l'énergie solaire, etc.

/ URBANISME /

Comme l'a dit Camille Carron en séance publique: «Aucun membre de ma famille ni moi-même n'avons profité d'un seul mètre carré des extensions du plan de zones qui vous est proposé.»

Le plan de zones prévoit notamment des zones d'intérêt général pour le développement des activités sportives et culturelles et pour des places publiques dans les quartiers, des axes pour les piétons du village vers le Rhône, ou encore des mesures pour conserver la qualité du construit près des villages.

/ ÉCOLES /

- Engagement d'un adjoint à la Direction depuis la rentrée scolaire 2012.
- Les budgets des rénovations de l'ancien collège des filles de Vers-l'Eglise et de l'école de Branson ont été inscrits dans le plan quadriennal.

/ COMMUNICATION /

Création et refonte d'un site internet pour la commune et pour Fully Tourisme. Mise en ligne régulière de contenus, une démarche « qu'il faudrait vraiment encore améliorer et intensifier, afin d'offrir une information complète et facilement accessible à la population », explique Camille Carron. Il est déjà prévu par exemple d'ajouter le plan de zones, le cadastre, les zones de dangers ou encore les sentiers pédestres officiels.

«POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LA POPULATION, IL RESTE ENCORE DE NOMBREUSES MESURES À PRENDRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ. CERTAINES SONT DÉJÀ PROGRAMMÉES POUR 2012 ET 2013.»

/ SENTIERS /

Balises de tous les sentiers officiels de la commune, entretien, mise en place d'un balisage bleu-blanc pour la montée au Chavalard et à la Dent de Morcles, création d'itinéraires dans le vignoble, etc.

/ TOURISME /

Définition d'une politique touristique 2011-2015, augmentation des ressources de l'Office du tourisme, intensification de la collaboration avec Fully Grand Cru et les autres partenaires touristiques et, de façon générale, développement de Fully, commune touristique.



La réalisation de la place du Petit-Verdan a fait l'objet d'une démarche participative des habitants du quartier.

POURQUOI UN 2^E SIÈGE?



Une dernière question à Camille Carron, à quelques semaines du terme de son mandat.

Si le MISE avait eu ou s'il décrochait un 2^e siège, qu'est-ce que cela aurait changé ou changerait à ton avis?

Le MISE, sur la durée, est le seul parti, au niveau des décideurs politiques qui a toujours soutenu résolument des structures de petite enfance sans rationnement des prestations ni liste d'attente! Mais ça n'est pas le seul domaine dans lequel nous aurions besoin de disposer de davantage de force de décision. Deux conseillers communaux, cela nous permettrait, par exemple:

- de développer un véritable esprit de communication entre le Conseil communal, l'admini-

nistration et le citoyen. La population doit être prise au sérieux, écoutée dans ses propositions et dans l'expression de ses besoins. Cela est possible avec des décideurs politiques qui n'ont pas peur d'aller vers les gens, d'expliquer leurs choix, leurs priorités;

- d'améliorer la sécurité, avec le développement de zones 20 et 30 km/h, avec des patrouilleurs scolaires, des bordiers autorisés, des chemins cyclables sûrs et en se donnant les moyens de faire respecter les mesures mises en place;

- d'accélérer la création d'espaces de rencontre dans les quartiers, de places pour les enfants;

- de mettre à disposition de la jeunesse des espaces d'épanouissement en milieu sécurisé (mur de grimpe, terrain d'aventure, place de skate, etc.) et de favoriser la création culturelle;

- de mettre en place des mesures utiles au maintien à domicile des aînés (service de veille de nuit, de transport, d'offre d'aide au quotidien, etc.);

- d'appuyer de manière plus soutenue les sociétés locales qui sont les garantes d'une commune vivante et saine, notamment par la

mise à disposition de locaux, de matériel de fête pour les manifestations, de logistique;

- de développer des actions favorisant l'intégration et les échanges interculturels et intergénérationnels;

- de mettre en valeur les richesses naturelles reconnues de la commune comme éléments de bien-être de la population et comme atouts touristiques;

LE MISE, SUR LA DURÉE, EST LE SEUL PARTI, AU NIVEAU DES DÉCIDEURS POLITIQUES QUI A TOUJOURS SOUTENU RÉSOLUMENT DES STRUCTURES DE PETITE ENFANCE SANS RATIONNEMENT DES PRESTATIONS NI LISTE D'ATTENTE!

- harmoniser l'urbanisation de la commune;
- d'accélérer la sécurisation du Rhône dans le cadre de la 3^e correction;

- de terminer rapidement le plan de zones, avant le couperet de la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire;

- de mettre en place les réformes en cours au

niveau de l'école (harmonisation des horaires, etc.) et de rénover nos «anciens» bâtiments scolaires;

... et bien d'autres choses encore. La lecture du programme du MISE (cf. pages 2 et 5) donne les grandes lignes de nos engagements.

Pour réaliser tout ça, deux conseillers communaux ne seraient pas de trop. Cela permettrait aussi de trouver un meilleur équilibre, un partage plus équitable des responsabilités.

Pour information, un rappel de la répartition des dicastères entre partis politiques lors de la législature 2009-2012:

- PDC: finances et gestion, administration générale, travaux publics, services industriels, constructions, bâtiments (salle polyvalente, cycle d'orientation, etc.), sports-loisirs-culture, bourgeoisie

- PLR: affaires sociales, jeunesse, Rhône-canaux-torrents, agriculture, développement économique, voirie

- MISE: urbanisme et plan de zones, sécurité, environnement et énergie, tourisme